



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolongation de la ligne 14 du métro à Morangis

Question écrite n° 43140

Texte de la question

M. Robin Reda attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la prolongation de la ligne 14 du métro parisien et l'établissement d'une gare de métro en lieu et place du site de remisage de la ligne 14 à Morangis. Le nord de l'Essonne pâtit d'un réseau de transports en deçà des besoins, au regard notamment des obligations de construction de logements que l'État et les réalités démographiques imposent aux collectivités. La ville de Morangis accueillera le site de maintenance et remisage de la ligne 14 en 2024 sans pouvoir en profiter. Sans station de métro, l'Essonne se trouve à nouveau reléguée à un territoire ignoré, destiné à porter les contraintes de l'hypercentre de la région Île-de-France sans pouvoir en bénéficier réellement. La perspective d'une gare à Morangis permettrait d'allier les objectifs environnementaux de déplacements décarbonés dans un territoire très dense et saturé, la redynamisation économique notamment de la zone aéroportuaire d'Orly et une qualité de vie améliorée pour les habitants par la réduction des pollutions de l'air et sonore (estimée à -39 % par le cabinet TTK). Une concertation avec les élus locaux doit être ouverte. Il lui demande quand est-ce que cela sera le cas.

Données clés

Auteur : [M. Robin Reda](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43140

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8813

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)